



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 à 14 heures

Il s'est déroulé au siège de l'association à Thurins

PRESENTS : E. CONFAVREUX, D. GIRONDE, B. VALLET, P. CORON, L. BELOTTI, E. N GUYEN, V.DELAUNAY , S. MORTAMET

1) COVID 19

Le Sénégal est moins touché que la France : 300 morts actuellement (population 15 millions d'habitants). Dakar et la Casamance Ouest sont les régions les plus touchées.

Plus de jeunes, moins de circulations interrégionales mais surtout une prise en charge rapide et efficace :

- En partie liée à une habitude des épidémies : hôpital réservé aux cas graves, zones d'isolement définies rapidement, tests organisés dès le 2 mars, fermetures des frontières et des écoles très rapidement...
- Grâce à la présence de chercheurs de qualité notamment à l'institut Pasteur de Dakar et de statisticiens pour le suivi de l'épidémie
- A ce jour le masque est toujours obligatoire et les frontières fermées

Nos amis de Youtou se font du souci pour nous et demandent de nos nouvelles car ils suivent les informations et voient nos difficultés à nous sortir de cette épidémie.

Pour l'association le COVID 19 a empêché le bon fonctionnement et il n'y a pas eu de Conseil d'Administration depuis octobre 2019

2) VOYAGE DE DECEMBRE 2019

Le retour sur le suivi des actions date de ce déplacement de la Présidente a été en partie mis à jour au fur et à mesure des contacts téléphoniques. Cependant cela permet de constater à nouveau la difficulté de suivi par l'association car elle n'a pas de relai réel à Youtou même. Il y en a à Dakar et Ziguinchor (Paul, Pascal et Marie-Claire notamment) sur lesquels l'association peut bien s'appuyer. Il faudrait vraiment trouver un relai à Youtou.

2.1 Aide aux études

Un bilan des parrainés sera fait pour l'AG.

Pour cette année beaucoup de demandes d'aides aux études à Dakar, moins à Ziguinchor. 7600 € pour les étudiants de Dakar et 4063 € pour ceux de Ziguinchor. Un peu plus cher que l'an dernier mais compensé par la baisse pour l'école de Youtou.

Il est rappelé que pour les aides aux études APPY a décidé précédemment de ne plus augmenter le nombre, il faut finir une aide pour commencer une autre. APPY prend une seconde décision à savoir limiter l'aide à 3 ans post bac.

+ Valérie Diatta demande une aide pour une formation d'un an de monitrice de jeunes enfants. Cette formation courte a déjà été financée pour Jianebe qui a aujourd'hui du travail. Elle a passé le test et est acceptée, la rentrée est prévue début novembre et elle a un hébergement chez des membres de sa famille à côté de l'école à Thies. Coût 700 €. ACCORD

+ Odette demande une aide pour financer une année de licence de lettres modernes pour pouvoir enseigner. Coût 870 €, 700 € demandés à APPY, la famille finance le reste. ACCORD

2.2 Actes de naissances

La question des enfants fantômes a été évoquée au dernier CA, à savoir les enfants non déclarés à la naissance qui ensuite ne peuvent passer les examens et autres difficultés toute leur vie. Elle avait aussi été pointée dans la fresque faite sur l'école.

Des parents d'élèves se sont saisis du problème essentiellement lié au coût pour aller déclarer l'enfant à Oussouye. Ils aident à faire les dossiers et se déplacent à Oussouye pour les remettre de manière groupée et les défendre. Une aide de 50 € est demandée pour aider à payer les voyages. ACCORD

2.3 Machine à riz

Cette demande a été déjà faite d'acheter une machine à décortiquer le riz. Coût 1 million de F CFA

Le problème de fond est que les machines ne sont pas entretenues et notamment arrêtées régulièrement pour qu'elles ne chauffent pas trop. Les femmes et les jeunes qui les utilisent ont du mal à le gérer.

La situation a quand même évolué puisque les femmes disent avoir mis 250 000 F CFA de côté pour participer. Il est convenu d'attendre un prochain voyage sur place pour s'assurer de la somme et de son usage, faire une rencontre avec les femmes et les jeunes qui gèrent la machine pour s'assurer de l'organisation et leur faire signer la charte d'engagement.

2.4 Jardin des femmes de Bouene

Ces femmes ont un grand jardin et voudraient mettre des clôtures solides pour le préserver des animaux. La difficulté est qu'il y a des jardins dans plusieurs quartiers et que ça va générer d'autres demandes. REFUS. Cependant si les femmes arrivent à mettre de l'argent de côté et commencer les travaux la demande pourra être réexaminée.

2.5 Le groupe d'adultes

Ce groupe dont nous avons parlé la dernière fois sont des Youtouois qui travaillent à Dakar, Ziguinchor ou Oussouye et souhaitent aider leur village. Ils ont actuellement environ 1 M de FCFA. Ces fonds devraient servir à créer des installations solaires pour la maternité et le dispensaire pour l'éclairage et les frigos (aujourd'hui les vaccins et certains médicaments ne sont pas conservés au frais). APPY verra s'il y a besoin d'aide quand le projet aura commencé.

Domitille et Roseline sont toujours les seules à s'occuper de la maternité et il y a une sage-femme au dispensaire.

2.6 L'école

Malgré l'argent et les matériaux rien n'était fait à l'arrivée de Babeth.

Depuis les latrines et le mur cassé ont été faits. Les fournitures sont arrivées mais tardivement et serviront pour la rentrée prochaine. Quelques ramettes de papier ont été achetées.

2.7 La maternité

Idem rien de fait à l'arrivée de Babeth, depuis le toit a bien été réparé.

2.8 Examens

APPY aide pour le financement de l'organisation comme chaque année. Ils ont bien eu lieu malgré le COVID.

2.9 Aides économiques

2.9.1 Abietou : élevage de poulets

Elle avait demandé une aide pour son mari paralysé pour un élevage de poulets. Celui-ci est décédé et elle souhaite reprendre pour elle et ses enfants. Une somme pour la construction a été avancée, APPY poursuivra si la construction commence.

2.9.2 Aby cissé Diedhou : vente de poissons séchés

Cette mère de famille demande une aide de 300 € pour démarrer un projet de vente de poissons séchés qu'elle ira chercher ailleurs sachant que le poisson manque à Youtou. Elle a fait un dossier mais très peu détaillé, il faut le compléter.

2.9.3 Mariana : commerce de sandwichs

Devait démarrer un bâtiment ; pas fait.

2.9.4 Landiaba : élevage de porcs

Il a commencé avec des porcs et maintenant il a acheté une vache. Il gère bien car il consomme l'argent donné petit à petit, il en reste encore.

Pour les projets économiques il est décidé désormais de donner une première somme et déclencher le reste à l'avancement du projet. Contrôle par un relai sur place, quand on en aura un.

2.10 La résidence étudiante

La résidence étudiante se poursuit, la dernière somme a permis d'aider à mettre l'électricité. Elle est totalement occupée par des jeunes de Youtou et par d'autres qui payent plus cher, ce qui permet de poursuivre les travaux. Aujourd'hui il reste à carreler. 11 chambres pour 44 personnes.

Accord pour poursuivre avec 1000 €.

Il sera fait un bilan global du financement pour l'AG : participation APPY, apport financier des jeunes par les animations qu'ils font, subvention gouvernementale, travaux gratuits par des artisans de Youtou.

2.11 Cantine du préscolaire

Avec le covid elle a peu fonctionné, l'argent servira l'an prochain.

3) BUDGET

6 000 € ont été envoyés pour les rentrées.

Le compte a actuellement 4500 € disponibles.

Un bilan sera joint à la convocation à l'AG.

4) ASSEMBLEE GENERALE ET REPAS PREVUS LE 28 NOVEMBRE

Compte tenu de la situation sanitaire cette soirée est annulée.

Il est décidé de convoquer tous les adhérents à l'assemblée générale mais elle sera limitée en présentiel au conseil d'administration le 28 novembre à midi, au siège de l'association à Thurins. (Modification encore ce sera seulement en visio avec le CA compte tenu des nouvelles mesures sanitaires)

Sylvie, Babeth et Danièle préparent le rapport moral, le rapport d'activités et le bilan financier. Sylvie prépare la convocation à envoyer avant le 10 novembre.

L'annulation du repas et de la tombola constitueront un manque à gagner pour l'association et un nouveau spectacle au Printemps est également compromis.

De ce fait, il est décidé de :

- Repousser la soirée et le repas en novembre 2021 et de ne pas attendre 2022
- Déterminer une action support à une relance de la demande de dons à joindre à la convocation à l'AG.

Le projet de lampes solaires explicité ci-après a été envisagé pour cela. A l'analyse et après contact sur place par la Présidente il s'avère qu'il vaudrait mieux relancer sur l'électrification de la Maternité. En effet le groupe d'adulte qui a récolté des fonds plutôt destinés à cette opération (2.5 ci-avant) a dû en consommer une partie pour acheter du matériel et des produits pour la Maternité et le dispensaire pour faire face à l'urgence Covid 19. La participation d'APPY à l'électrification de la maternité redevient donc d'actualité et c'est cette opération qui sera proposée pour une relance des dons. Cela permettra également de peaufiner le projet de lampes solaires pour être sûrs du besoin et de la mise en œuvre.

5) DIVERS

5.1 Lampes LAGAZEL

Ces lampes solaires dont on a déjà parlé sont créées par une entreprise de Saint Galmier où Elisabeth s'est rendue. Elles sont déjà diffusées au Burkina Faso et au Sénégal et il y a des réparateurs à Thies et à Dakar.

Le système intéressant serait une structure de recharge qui supporte 40 à 50 lampes et qui serait installée dans l'école. Les enfants pourront prendre les lampes pour rentrer chez eux, faire leurs devoirs le soir à la maison et la ramener le matin pour la recharger sur la structure qui reste dans l'école.

La structure et ses 50 lampes coûte 2000 €. Elle pourrait être installée uniquement pour les deux classes de CM2 qui ont à passer l'examen de fin de primaire. Comme il y a des fratries, ce sera aussi utile pour les autres membres de la famille.

Projet à peaufiner lors de prochain voyage sur place.

5.2 les tockets

Ces tockets proposés par le crédit agricole ne sont toujours pas mis en place même si le dossier a été déposé, accepté et payé. Un rdv sur place est prévu.

La séance est suspendue à 16h30

Compte rendu rédigé par Sylvie Mortamet